



4 missions au service de l'Homme

Strasbourg, le 9 janvier 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Maison de retraite Saint Vincent, EHPAD - établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de 75 lits situé à Château-Salins, rejoint la Fondation Vincent de Paul. Ce mardi 9 janvier, une cérémonie de vœux était l'occasion de faire se rencontrer les résidents, familles, salariés et leur nouvel employeur. Bénévoles, partenaires et élus étaient également présents.

Depuis plusieurs mois, l'association Saint Vincent et la Fondation Vincent de Paul préparent cette année 2018 qui est marquée par l'intégration de l'EHPAD dans la Fondation Vincent de Paul et la fusion absorption de l'association Saint Vincent.

En effet, récemment, les évolutions administratives, les contraintes de gestion ont amené les membres du conseil d'administration de l'association Saint Vincent de Château-Salins à chercher à se rapprocher d'une structure de taille humaine et porteuse de valeurs. Après avoir rencontré plusieurs associations gestionnaires de maisons de retraite, ils ont fait le choix de transmettre la maison de retraite Saint Vincent à la Fondation Vincent de Paul. Le 16 décembre dernier, Messieurs BRIOT, président de l'association Saint Vincent et BONNET, Président de la fondation Vincent de Paul ont signé l'acte notarié constatant la fusion des deux institutions à compter du 1^{er} janvier 2018, date à laquelle la Fondation Vincent de Paul devient le nouveau gestionnaire de la maison de retraite Saint Vincent.

En tant qu'employeur elle s'engage à maintenir l'équipe en place, et en tant que gestionnaire elle s'engage à poursuivre le bon fonctionnement de l'EHPAD et son évolution et développement pour un accompagnement adapté aux résidents.

Avec l'intégration de la Maison de retraite Saint Vincent de Château-Salins, son 11ème EHPAD, le secteur Personnes Agées de la Fondation Vincent de Paul compte depuis ce 1er janvier 2018, plus de 1000 lits et places (1019, exactement : 967 lits et places en EHPAD et accueils de jour et 52 places en résidence autonomie (Résidence des Trois Frontières à Rustroff).

La cérémonie du 9 janvier fut l'occasion pour les dirigeants de la Fondation Vincent de Paul, Jean-Louis BONNET - Président et Christophe MATRAT - Directeur Général, de rappeler ces engagements, d'accueillir chacun et leurs adresser leurs meilleurs vœux.

Pour en savoir plus

1) Retour sur l'histoire, et intégration effective ; quand le souffle vincentien réunit

L'histoire de la Maison de retraite Saint Vincent, commence au milieu du 18ième siècle avec l'Abbé EVRARD qui souhaitait créer un hospice pour « vieillards et malades pauvres ». Pour faire vivre ce projet, l'association des Dames de charité sera fondée en 1823. Pendant plus d'un siècle, l'ensemble des acteurs et des forces vives Castelsalinoises vont faire vivre cet établissement en mettant en œuvre les principes que Vincent de Paul avait formulés le 25 janvier 1617, dans son sermon de Folleville. C'est le 18 janvier 1966 que l'association Saint Vincent de Château-Salins prendra de relais de l'association des Dames de charité, suite au départ des religieuses.

L'histoire de la Fondation Vincent de Paul, commence, quant à elle, en 1734 avec la création de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg pour le service des pauvres et des malades à l'hôpital de Saverne par le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg. Peu après la canonisation de Vincent de Paul, les Sœurs choisissent cette grande figure chrétienne au service de la détresse humaine pour en faire la référence de leur spiritualité et de leur action. Pendant trois siècles les Sœurs de la charité de Strasbourg vont faire vivre les principes que Vincent de Paul avait formulés à Folleville.

Face à la diminution du nombre de religieuses, elles ont souhaité faire perdurer leur mission de service et de compassion. La question centrale devenait alors de trouver le meilleur cadre institutionnel pour confier à des laïcs cette mission et la gestion concrète des œuvres existantes. Ainsi en 2001, la Fondation Vincent de Paul voyait le jour, depuis cette fondation reconnue d'utilité publique ne cesse d'évoluer par une croissance maitrisée, avec l'intégration ou la création d'établissements et services correspondant à ses missions : 4 missions au service de l'Homme (Santé, Enfance, Personnes Agées, Solidarité) sur le Grand Est (Alsace, Moselle, Meurthe et Moselle).

La reprise... du côté des résidents :

Le quotidien des résidents sera le même, c'est au long cours que l'évolution est à prévoir car avec l'augmentation de la dépendance des résidents, de profils à multi pathologies, la Maison de retraite Saint Vincent se doit de pouvoir offrir un accompagnement individualisé, adapté à la perte d'autonomie, à la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés. En intégrant la Fondation Vincent de Paul, l'EHPAD de Château Salin mettra en œuvre la politique gérontologique de la



Fondation et pourra bénéficier de l'expertise des 10 autres EHPAD, de la résidence autonomie et de la filière gériatrique avec le secteur Santé de la Fondation.

Le lien avec les partenaires sera maintenu, autant avec les professionnels libéraux et organisations qui interviennent auprès des résidents, que les organisations avec lesquelles l'EHPAD a tissé des liens.

La reprise... du côté des salariés :

Au 1^{er} janvier 2018, l'intégralité des salariés de l'établissement intègrent la Fondation Vincent de Paul. Ce changement est sans conséquence sur leur statut, ils sont maintenant dans leur convention collective (la CCN1, celle des salariés de la Fondation Vincent de Paul et de tous les établissements de la FEHAP).

En intégrant la Fondation Vincent de Paul, les professionnels de la Maison de retraite Saint Vincent bénéficieront de l'ensemble de ses accords d'entreprise, accords collectifs (prévoyance, Nao – négociation annuelle obligatoire), avantages sociaux (comité d'entreprise...) et en qualité de professionnels de la prise en charge des personnes âgées, pourront s'appuyer sur l'expertise du secteur Personnes Agées de la Fondation, sa politique gérontologique avec une attention particulière à la formation des salariés, partage d'expériences, forum gérontologique annuel...

Comme chacun des EHPAD de la Fondation, la Maison de retraite, rattachée à la direction du Secteur Personnes Agées, pourra s'appuyer sur les services transversaux et leur expertise (qualité/sécurité/gestion des risques/bientraitance; comptabilité; informatique; droit; achats; assurances; communication; bénévolat...).

Il est à noter, que le seul « petit changement » sera dans le dénomination de l'établissement. Considérant ses EHPAD comme des lieux de vie, la Fondation Vincent de Paul a à cœur, qu'ils gardent le nom de « Maison de retraite », aussi, la résidence Saint Vincent portera la seule dénomination de « Maison de retraite Saint Vincent », les logements garderont le nom de « Résidence les Heures Claires ».

2) <u>La Fondation Vincent de Paul et l'accompagnement des personnes</u> âgées :

Parmi les 4 secteurs de la Fondation Vincent de Paul, le secteur Personnes Agées est composé d'établissements et services animés par un même projet : prendre en considération l'histoire de vie et l'identité de la personne en restant attentif à ses besoins.

La vocation de nos établissements et de nos équipes est d'être proche de la personne âgée, de l'accueillir, en privilégiant le contact humain, pour lui apporter confort, bien-être moral et physique, qualité de vie et de respect.



Nos moyens

- ✓ Un lieu d'accueil, ouvert sur la famille, le quartier et la ville,
- ✓ un cadre de vie agréable, confortable et sécurisé,
- ✓ une ambiance familiale, riche de chaleur humaine,
- ✓ une prise en charge personnalisée
- ✓ une chambre "lieu de vie" privé, personnalisable, propre et accessible,
- ✓ une restauration équilibrée de qualité,
- ✓ des activités d'animation quotidiennes et variées (excursions, spectacles, jeux, ateliers ou gymnastique..).

Liste des établissements

- 1. Maison de retraite Saint Joseph à Strasbourg (67)
- 2. Maison de retraite Saint Gothard à Strasbourg (67)
- 3. Maison de retraite Saint Charles à Schiltigheim (67)
- 4. Maison de retraite du Parc à Schiremck (67)
- 5. EHPAD de la Toussaint à Strasbourg (Clinique de la Toussaint) (67)
- 6. EHPAD Saint Luc à Schirmeck (Clinique Saint Luc) (67)
- 7. Maison de retraite Sainte Famille à Metz (57)
- 8. Maison de retraite Saint Joseph à Rustroff (57)
- 9. Résidence Autonomie Trois Frontières à Rustroff (57)
- 10. Maison de retraite Saint Vincent à Château-Salins (57)
- 11. Maison de retraite du Bas-Château à Nancy (54)
- 12. Maison de retraite Poincaré à Nancy (54)

Le secteur Personnes Agées de la Fondation Vincent de Paul compte depuis ce 1^{er} janvier 2018, plus de 1000 lits et places (1019, exactement : 967 lits et places en EHPAD et accueils de jour et 52 places en résidence autonomie (Résidence des Trois Frontières à Rustroff).

Ce secteur propose des dispositifs permettant un accueil spécifique et adapté tels que des unités pour personnes désorientées (UPPD), des accueils de jour (AJ), des hébergements temporaires (HT) ou encore des Pôles d'Activités et de Soins Adaptés (PASA).

Pour mettre en place l'ensemble de ces dispositifs, la Fondation s'est dotée d'une filière gérontologique avec des spécificités propres à chaque territoire. Ainsi en Alsace cette filière intègre le Groupe Hospitalier Saint Vincent, son secteur Santé. En Meurthe et Moselle, les E.H.P.A.D. de la Fondation participent aux réseaux gérontologiques de territoire à savoir le Réseau Gérard Cuny et le Réseau Val de Lorraine.

En Moselle, les E.H.P.A.D. de la Sainte Famille à Montigny Lès Metz et Saint Joseph à Rustroff s'inscrivent d'une part dans le réseau gérontologique du pays messin regroupant des établissements sanitaires et médico-sociaux et d'autre part dans le réseau des établissements d'origine congréganiste.

Par ailleurs, spécifiquement à Rustroff, depuis l'année dernière, la Fondation Vincent de Paul propose un parcours résidentiel progressif avec la transformation du Foyer logement de Rustroff en résidence autonomie adossée à la Maison de retraite Saint Joseph.



A Château-Salins il s'agira de poursuivre et développer des partenariats localement et avec les établissements du sud mosellan.

D'autres projets avec le développement de résidences autonomie (jusqu'alors appelée foyer logement) ou résidences services, viendront agrandir le secteur Personnes Agées et le diversifier.

Une filière gérontologique unique

La dépendance, la maladie d'Alzheimer, comme toutes les pathologies de la personne âgée mais aussi plus généralement la perte d'autonomie de cette population, est une préoccupation d'un certain nombre des établissements et service de la Fondation Vincent de Paul.

En effet, c'est une filière complète de la prise en charge sanitaire à l'accompagnement médicosocial que propose la Fondation Vincent de Paul, une filière d'ailleurs unique sur Strasbourg.

Le respect de la dignité humaine constitue l'objectif majeur des institutions de la Fondation Vincent de Paul; la démarche globale de recherche de qualité l'a conduite à un questionnement permanent sur ses pratiques et le sens de ses missions. Ainsi, dans le cadre de son projet institutionnel et dans une dynamique prospective, la Fondation Vincent de Paul a élaboré une politique gérontologique qui cherche à anticiper et à répondre à son niveau aux évolutions sociétales.

En effet, face à l'accroissement de la population vieillissante polypathologique et l'évolution des besoins et des attentes de ce public, la Fondation Vincent de Paul souhaite proposer une palette complète, du domicile à l'EHPAD, en passant par d'autres alternatives, mais aussi une offre d'hospitalisation pour ce public spécifique. Et le secteur Personnes Agées et le Groupe Hospitalier Saint Vincent, ce sont différentes modalités de prise en charge qui sont proposées :

- > Développement du parcours gériatrique pour permettre au plus grand nombre de bénéficier des avancées de la médecine
- > Plate-forme de services orientée vers le maintien à domicile et de nouvelles prises en charge d'accompagnement
- > Développement de prises en charge variées, sanitaires : Hôpital de Jour , Hôpital de Semaine et court séjour, SSR, équipes mobiles ; et médico-sociales pour faire bénéficier aux plus fragiles d'un accès aux techniques et modalités de prises en charge des autres pôles experts.
- > Décloisonnement des organisations et des frontières entre le social, le médico-social et le sanitaire dans une organisation transversale autour du parcours de vie des personnes accompagnées, selon les préconisations des plans nationaux de santé publique.

Le projet gérontologique de la Fondation Vincent de Paul vise aussi à répondre de manière cohérente et concertée au projet individuel de la personne âgée en évitant l'isolement social. La Fondation Vincent de Paul souhaite proposer une plate-forme de services en dialogue et coopération permanents avec les autres acteurs de la gérontologie.



Sur Strasbourg, de nouveaux services innovants ont vu le jour ces dernières années :

- un hôpital de semaine de médecine gériatrique à la clinique Sainte Barbe nouveau service destiné à accueillir des patients pour des bilans diagnostiques ou des traitements programmés, il propose un dispositif de la chambre aidant-aidé permet d'effectuer des bilans programmés pour l'aidant, tout en prenant en charge l'aidé dans le cadre d'une hospitalisation, lorsque les solutions d'accueil familial ou le recours à l'hébergement temporaire en EHPAD ne sont pas disponibles ou, psychologiquement difficilement acceptables.
- Une expérimentation à la Maison de retraite Saint-Joseph à Strasbourg avec un accueil en journée le week-ends de malades Alzheimer à domicile, un accueil qui constitue une solution de répit pour l'aidant. Créée par la Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg, la Fondation Vincent de Paul a été reconnue d'utilité publique par décret du Conseil d'Etat du 26 décembre 2000.

La Fondation Vincent de Paul

Fondée en 1734 dans l'esprit de Vincent de Paul pour le service des pauvres et des malades, la Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg s'est développée rapidement en Alsace et Lorraine.

Au fil des temps, le service dans les hôpitaux publics, les œuvres privées, le service des enfants, des malades, des personnes âgées, a connu de profondes mutations donnant naissance à la Fondation Vincent de Paul.

Fidèles à l'esprit de Vincent de Paul, les professionnels de la Fondation mettent toute leur énergie et leurs compétences au service des malades, des personnes âgées, des enfants et des personnes en situation de précarité. « 4 missions au service de l'Homme », annonce notre charte.

Le cœur de métier de la Fondation Vincent de Paul : « La prise en charge de la personne fragilisée » en Alsace et en Lorraine, assurée par plus de 2300 professionnels soutenus par 400 bénévoles.



La Fondation gère des établissements et services dans les secteurs :

- de la santé: 4 cliniques avec plus de 550 lits et places de médecinechirurgie-obstétrique (Cliniques de la Toussaint, Sainte Anne et Sainte Barbe à Strasbourg et Clinique Saint Luc à Schirmeck) et 1 institut de formation en soins infirmiers de 344 étudiants (IFSI Saint Vincent à Strasbourg)
- de l'enfance (près de 900 places d'accueil pour des enfants présentant des difficultés psychologiques, troubles du langage écrit et oral, troubles psychiatriques, déficiences intellectuelles, et/ou dans le champ de la protection de l'enfance et de la protection judiciaire de la jeunesse)
- des personnes âgées (plus de 1000 lits et places à travers une dizaine d'EHPAD dont 2 intégrés à des cliniques) et un résidence autonomie
- et de la solidarité (plus de 200 lits et places dans des dispositifs de lits halte soins santé, lits d'accueil médicalisés, résidence sociale et son expérimentation en habitat partagé « soins palliatifs , centre d'accueil des demandeurs d'asile et un bureau d'accès au logement»).

Le siège de la Fondation est situé à Strasbourg et est composé de la direction générale et d'une vingtaine de salariés, experts dans leurs domaines de compétences.

Contact Presse Fondation Vincent de Paul Fanny DOUHAIRE, Chargée de mission Communication 03 88 21 76 96 - 06 30 95 21 78 f.douhaire@fvdp.org

